

5

## L'éducation est un droit

« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État. »

*Préambule de la Constitution française de 1946.*

Texte de référence

Préambule de la  
Constitution française  
de 1946.